

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITE DE SAINT-UBALDE  
MRC DE PORTNEUF



## **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE**

**Présenté par le maire Monsieur Pierre Saint-Germain  
au cours de la séance du conseil  
tenue le 21 novembre 2011 à 19h30**

*Mesdames et Messieurs les conseillers,*

*Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Ubalde,*

*C'est pour moi un devoir intéressant en tant que maire de la Municipalité de Saint-Ubalde de vous présenter à cette période de l'année le rapport sur la situation financière de la municipalité en conformité avec l'article 955 du code municipal, soit:*

- 1- Du compte rendu des états financiers 2010 préparés par les vérificateurs Bédard Guilbault, c.a.*
- 2- Des indications préliminaires concernant l'année financière 2011 et les principales réalisations.*
- 3- Des orientations générales du budget 2012.*

## **1- COMPTE RENDU DES ÉTATS FINANCIERS 2010 :**

### **A- RAPPORT DES VÉRIFICATEURS:**

#### **Aux membres du conseil,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets ( de la dette nette ) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets ( de leur dette nette ) et de leur flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministères des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent ( déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Bédard, Guilbault Inc.  
Comptables agréés

CGA auditeur permis n° 7850097

Saint-Marc-des-Carières, le 19 mars 2011

## **B- ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DE LA DETTE À LONG TERME:**

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010 est de 9,687,668 \$ composé :

- |   |              |
|---|--------------|
| • actifs financiers (encaisse, placements, débiteurs, etc.) :           | 2,289,274 \$ |
| • actifs non financiers (immobilisations, stocks, autres actifs,etc.) : | 9,788,310 \$ |
| • passifs (crédateurs et charges à payer, dette à long terme,etc.) :    | 2,389,916 \$ |

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2010 s'élevait à 937,915 \$ c'est-à-dire qu'elle inclut la quote-part de St-Ubalde à la dette des organismes régionaux dont la municipalité fait partie (exemple : MRC, régie intermunicipale ) . Celle relative uniquement à Saint-Ubalde s'élève à 695,063 \$ et elle est composée comme suit :

- 235,832 \$ en règlement de secteur pour une partie de la municipalité
- 444,473 \$ pour l'ensemble de la municipalité
- 14,758 \$ SQAÉ secteur pour une partie de la municipalité (égout)

## **C- ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES :**

Les revenus consolidés pour l'exercice 2010 incluant les transferts se sont élevés à 3,330,685 \$. Les charges (dépenses) consolidées se sont élevées à 2,633,009 \$ pour un excédent de l'exercice dans les activités de fonctionnement de 697,676 \$ avant les affectations et autres éléments comptables à considérer.

En tenant compte des revenus d'investissement, de l'amortissement, de la vente d'actif, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, nous terminons l'exercice avec un **excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 139, 344 \$ (surplus)**.

Au 31 décembre 2010 pour St-Ubalde, le surplus cumulé et réserves s'élevait à 1,196,335 \$ composé comme suit : surplus accumulés non affectés 838,395 \$ , surplus affecté à l'eau & égout 92,262 \$, fonds carrières & sablières 71,920 \$, fonds de roulement 179,000 \$, fonds amortissement SQAÉ 14,758 \$.

Note : Je tiens à préciser la complexité que nous éprouvons dans la présentation de l'information financière résultant des nombreuses réformes et exigences du gouvernement au niveau de la comptabilité municipale depuis le début de l'année 2000, dont entre autres des états financiers consolidés qui incluent notre quote-part de la dette des organismes régionaux tels que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, etc., passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, nouvelles normes quant à la présentation des informations financières, etc. Afin de vous donner les informations concernant uniquement la municipalité, nous devons extraire des informations des états financiers consolidés, ce qui n'est pas une mince tâche. Ainsi, nous nous efforçons de vous présenter cette information de plus en plus complexe de manière à ce qu'elle vous soit plus compréhensible.

## **2- INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS (2011) ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS**

### **OPÉRATIONS COURANTES:**

Je vous présente dans ce rapport les principaux faits saillants et dépenses en immobilisation survenus durant la deuxième année de mandat du conseil. Des dépenses importantes ont été réalisées sur le réseau routier ces derniers mois mais des revenus plus élevés que prévus à certains postes budgétaires, font que nous devrions terminer le présent exercice financier avec un surplus. Nous avons également réalisé d'autres investissements majeurs dans nos infrastructures de loisirs afin de les adapter aux besoins actuels et de les maintenir en bon état pour les générations futures. Voici en résumé les principales dépenses survenues en cours d'exercice dans les différents départements et/ou services municipaux :

### **HÔTEL DE VILLE – ADMINISTRATION**

- 4,755 \$      Changement du serveur du système informatique
- 17,900 \$    Peinture et étanchéité de la toiture du bâtiment de l'Hôtel de ville.
- 3,000 \$      Évaluation pour des fins d'assurance des bâtiments, contenus et matériel roulant de la municipalité.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 350,785 \$    Livraison du camion autopompe neuf 850 G.I. financé pour un montant de 150,000 \$ provenant du surplus accumulé et le solde par un prêt sans intérêt de 185,000 \$ du fonds de roulement remboursable en 5 ans au fonds général à raison de 37,000 \$ par année
- 29,400 \$    Achat d'équipement pour le camion auto-pompe 2011.
- 1,000 \$      Achat d'un portable

## VOIRIE

**Subvention de 45,000 \$ obtenue du député M. Michel Matte dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier local pour des travaux d'amélioration du Chemin du Lac Blanc et je le remercie au nom du conseil et de la population**

194,000 \$	Travaux de réfection sur un segment du chemin du Lac Blanc (rechargement de matériaux granulaires, pulvérisation, traitement double de surface, etc ).
150,000 \$	Rang C rechargement de matériaux granulaires, reprofilage de fossés, etc.
48,000 \$	Rue des Érables pose de bitume.
38,000 \$	Rue des Pins pose de bitume.
30,500 \$	Chemin du Lac Perreault, travaux correctifs visant à améliorer la sécurité des usagers, pose de glissières de sécurité, rechargement de matériaux granulaires, etc.
26,300 \$	Rue du Moulin pose de bitume.
14,800 \$	Rue de l'Aréna pose de bitume.
28,000 \$	Pose de bitume divers chemins
50,000 \$	Dépenses d'entretien divers chemins
9,200 \$	Achat, transport et épandage d'abat-poussière sur différents chemins municipaux.
8,875 \$	Subvention accordée pour l'amélioration aux chemins privés situés dans le secteur des lacs.
18,240 \$	Achat de 40 luminaires DELL au prix unitaire de 456 \$ avec dépôt de 70 \$ / l'unité pour un déboursé budgétaire de 2,800 \$
9,000 \$	Réparation au tracteur New-Holland
3,000 \$	Achat d'une remorque pour le transport d'équipement.

## AQUEDUC & ÉGOUT :

**Subvention de 614,509 \$ versée dans le cadre de la taxe fédérale d'accise sur l'essence pour la pose d'une conduite 200 mm sur une longueur de 1.26 kms et d'une conduite de 75 mm sur une longueur de 1.67 kms le long de la 363 sud.**

2,150 \$	Achat d'un système d'enregistrement de débit pour la station d'épuration des eaux usées.
6,250 \$	Remplacement d'une pompe pour les opérations de la station d'opération des eaux usées.
2,485 \$	Achat d'un compteur d'eau pour la station de pompage
8,550 \$	Paiement final d'honoraires professionnels reliés au projet d'aqueduc St-Casimir St-Ubalde.
21,000 \$	Mandat Dessau inc. confection des plans et devis pour la conduite d'aqueduc 200 mm route 363 sud.
21,400 \$	Mandat Dessau inc. confection des plans et devis pour la conduite 75 mm route 363 sud.
12,270 \$	Mandat Dessau inc. pour assistance technique pour monter le dossier majeur d'aqueduc à présenter au Ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme PIQM.
9,800 \$	Mandat Laboratoire Shermont pour les études géotechniques requises dans les projets de conduite d'aqueduc 200 mm et 75 mm route 363 sud.
11,000 \$	Mandat BPR inc. pour la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures eau-égout.
12,520 \$	Mandat à SGS Canada pour une inspection et un rapport d'analyse du réservoir d'aqueduc exigé par le Ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme PIQM.
2,675 \$	Nettoyage et pompage du réservoir d'aqueduc.

13,500 \$	Mandat Consultant Jocelyn Magnan agronome pour suivi agroenvironnemental des nitrates dans l'aire d'alimentation du puits d'aqueduc municipal contrat de 3 ans (4,500 \$/an) renouvelable.
21,645 \$	Vidange et déshydratation des étangs aérés bassin nos. 1 et 3 de la station d'épuration des eaux usées.
10,240 \$	Mandat Dessau inc. pour une étude du traitement des boues de fosses septiques vidangés sur le territoire par la station des eaux usées.
366,838 \$	Adjudication (suite à un appel d'offres public) à Logistique St-Laurent inc. Le contrat d'installation d'une conduite d'aqueduc 200 mm longeant la route 363 sud
217,027 \$	Adjudication (suite à un appel d'offres public) à Doménick Sigouin inc. le contrat d'installation d'une conduite de 75 mm longeant la route 363 sud.

## **LOISIRS**

Nous avons reçu au cours de l'année 2011, les subventions et/ou dons suivants pour les loisirs :

### **Subvention pour programme Loisirs personnes handicapées :**

- ULS de Québec	500 \$
- Don de Fondation Maurice Tanguay	500 \$
- Don de Fondation Lambert	500 \$

### **Programme loisirs été 2011**

Caisse Desjardins Camp de jour	500 \$
Placement Été Étudiant camp de jour	1,546 \$
Fête nationale	1,525 \$
Programme Pacte rural ( par Récréation Jeunesse St-U )	6,850 \$
Politique familiale et programme MADA	Révision 5,000 \$
	MADA 12,000 \$
Aide député M. Michel Matte Caravane amoureuse	200 \$
Comité du 150 <sup>ième</sup> de St-Ubalde Équipements Centre Culturel	5,000 \$
St-Ubalde en Fête locaux communautaires et entrepôt	5,000 \$

Nous avons débuté cet automne, en régie interne, les travaux de construction d'une aile de 116 pieds (35.4 m.) à la suite du *local Le Cochonnet* pour relocaliser les différents organismes qui étaient au Centre ABC. Les coûts de ce projet sont estimés à 126,000 \$.

Les dépenses et /ou engagements suivants ont été faits au Centre des Loisirs pour cette partie agrandissement :

6,530 \$	Fondation
10,330 \$	Plancher de béton.
10,645 \$	Fermes de toit
19,840 \$	Montage de la structure
15,500 \$	Électricité
11,000 \$	Plomberie
2,030 \$	Isolation

Autres dépenses de fonctionnement :

4,800 \$	remplacement du chauffe-eau
5,175 \$	3 <sup>ième</sup> versement (5 en tout) à titre de contribution à la réfection de la piscine de St-Marc-des-Carières.

### **BIBLIOTHÈQUE :**

Tel que mentionné dans mon rapport de mi-mandat de septembre 2011, les travaux de réfection intérieure dans les locaux loués à la Coopérative de la Villa du Clocher pour recevoir le Centre culturel et la bibliothèque ont débuté. Les coûts d'aménagement incluant l'acquisition de mobilier et d'équipement sont estimés à 50,000 \$.

### **URBANISME**

L'année 2011 a été intéressante au niveau de la construction puisque 10 permis de construction résidentielle ont été émis pour une valeur déclarée de 1,529,500 \$ ; le nombre total de permis émis jusqu'à présent est de 196 pour une valeur totale déclarée de travaux de 4,426,254 \$.

18 permis pour des installations septiques ont été émis sur le territoire durant l'année 2011.

### **ENVIRONNEMENT**

40,000 \$	Coût d'opération de l'Écocentre dans le rang St-Paul nord incluant l'aménagement et la gestion de Moloks installés à l'entrée du Chemin du Lac Perreault.
-----------	---

- 4,100 \$ Achat de végétaux pour le reboisement des rives des lacs.
- 1,500 \$ Contribution versée à la CAPSA (Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne).
- 1,500 \$ Aide financière pour l'ensemencement du Lac Émeraude
- 500 \$ Adhésion au programme d'économie d'eau potable et campagne de sensibilisation
- 3,530 \$ Dépenses d'entretien du site de la route des fleurs sur le terrain de la Fabrique.  
Ce site est entretenu principalement par Mme Sylvie Provost. Nous la remercions beaucoup au nom de la population pour son dévouement année après année à maintenir la qualité et la beauté de cet aménagement situé en plein cœur du village pour le bénéfice de la communauté de St-Ubalde et de nos visiteurs. Nous la remercions également pour l'entretien des jardinières de l'édifice de l'Hôtel de ville.
- 5,000 \$ Aménagement d'un bassin d'eau sur le site de la Route des Fleurs. Les travaux ont débuté cet automne et ils seront complétés au printemps 2012.

La municipalité a poursuivi et terminé en 2011 le travail commencé en 2008 pour le service de caractérisation des installations septiques situées sur le territoire.

### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :**

- 30,000 \$ Subvention accordée au Comité de développement de St-Ubalde inc. pour la continuité du programme d'aide à la construction domiciliaire financé à part égale avec les Caisses Desjardins de l'Ouest de Portneuf.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

En vertu de la loi, je dois inclure dans mon rapport la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Le maire reçoit une rémunération annuelle de \$ 8,481.00 et une allocation de dépenses de \$ 4,241.00. Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de \$ 3,685.00 et une allocation de dépenses de \$ 1,842.00.

Je dois également inclure, en vertu de l'article 955 du code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de \$ 25,000 que la municipalité a conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière soit :

**Le 11 avril 2011      SSQ Groupe Financier      42,893.72 \$ (taxes incluses)**

**Objet :** Renouvellement du contrat des assurances collectives 2011-2012

**Le 16 mai 2011      Franroc, Division de Sintra Inc.      62,394.44 \$ (taxes incluses)**

**Objet :** Contrat de traitement double de surface sur une section du Chemin du Lac Blanc.



<b>Le 31 mai 2011</b>	<b>Les Entreprises St-Ubald Inc.</b>	<b>165,105.24 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Fourniture, transport et épandage de 8,800 tonnes métriques de matériaux granulaires de type granitique		
<b>Le 31 mai 2011</b>	<b>Asphalte St-Ubald inc.</b>	<b>88,778.91 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Fourniture et pose de bitume sur divers chemins		
<b>Le 13 juin 2011</b>	<b>Mutuelle des Municipalités du Québec</b>	<b>30,484.00 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Contrat d'assurances générales et de responsabilité civile pour la période du 1 <sup>er</sup> juin 2011 au 1 <sup>er</sup> juin 2012.		
<b>Le 8 août 2011</b>	<b>Aéro-Feu</b>	<b>29,404.53 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Fourniture de divers équipements et accessoires pour le camion incendie auto-pompe Furion 2011		
<b>Le 15 août 2011</b>	<b>Logistique Saint-Laurent inc.</b>	<b>366,838.50 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Contrat de fourniture et d'installation d'une conduite d'aqueduc 200 mm d'une longueur de 1,260 mètres linéaires le long de la route 363 sud		
<b>Le 29 août 2011</b>	<b>Les entreprises Doménick Sigouin inc.</b>	<b>217,027.13 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Contrat de fourniture et d'installation d'une conduite d'aqueduc 75 mm d'une longueur de 1,670 mètres linéaires le long de la route 363 sud (prolongement du réseau d'aqueduc jusqu'à l'intersection avec le rang Ste-Anne sud).		
<b>Le 11 octobre 2011</b>	<b>Les Entreprises St-Ubald inc.</b>	<b>1,285,643.64 \$ (taxes incluses)</b>
<b>Objet :</b> Contrat d'une durée de 5 ans pour le déneigement du réseau routier municipal saison 2011-2012 à 2015-2016		

### **3- ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2012**

L'année 2012, nous permettra de profiter pleinement de plusieurs changements amorcés depuis 2010 tels que la modernisation des installations au Centre des Loisirs (Aréna) et l'accès à l'eau potable en quantité et en qualité.

Aussi certaines orientations entreprises en début de mandat se complèteront cette année.

#### **Au Centre des loisirs :**

Achèvement des investissements prévus au Centre des Loisirs et au Centre culturel (situé dans les locaux du Presbytère) ce qui nous permettra de compléter la relocalisation complète des activités des organismes depuis la vente du Centre ABC.

#### **À l'Hôtel de Ville :**

Nous entreprendrons la réfection des ouvertures de ce bâtiment municipal. Dans un premier temps, elles seront évaluées et celles considérées bonnes, seront remises en état. Dans un deuxième temps, nous demanderons une évaluation du coût pour les ouvertures à changer et elles seront toutes changées d'ici 2014.

### Le garage municipal

Prévu initialement pour 2011, nous avons reporté cet investissement à plus tard. Le conseil désire toujours le rebâtir sur les fondations actuelles mais c'est le temps disponible des employés au service de la voirie qui dictera le moment propice de cette réfection.

Ceci nous amènera en 2012 à l'essentiel soit les deux grands dossiers qui nous préoccupent plus particulièrement :

### Terminer la mise à jour de notre réseau d'eau potable et d'égout :

Dans ce dossier beaucoup de travail a été fait depuis 2 ans avec la réfection (remplacement) de la conduite d'amenée dans le rang St-Achille et le prolongement du service jusqu'à l'adresse civique 204 Route 363 sud. Mais il reste beaucoup de travaux à réaliser pour être à niveau et répondre aux exigences en sécurité incendie.

Nous avons donc déposé en début d'année une demande au MAMROT (Ministère des Affaires municipales) et nous avons tout lieu de croire que ces nouveaux travaux seront initiés en 2012. La demande comprend :

1. La réfection d'une partie importante des installations sur le boulevard Chabot (la conduite de distribution d'eau potable, la conduite d'égout et le pluvial);
2. La relocalisation du réservoir d'aqueduc (silo) au puits de pompage dans le rang Saint-Achille ;
3. La reconstruction du bâtiment à la station de pompage (puits) ;

Nous avons également mandaté la firme Dessau pour étudier les différentes possibilités quant à la disposition des boues de nos égouts et des fosses septiques. Cette étude devrait nous permettre de mieux entrevoir les façons de faire dans ce domaine en adaptant rapidement nos installations afin d'être en contrôle des procédés pour nous éviter ainsi des dépenses astronomiques par manque de connaissance.

### La mise à niveau et l'entretien permanent de notre réseau routier :

Notre réseau routier est très endommagé et nécessite des investissements importants. Notre action jusqu'à présent, consistait à aller au plus simple et réparer ce qui presse ! Mais cette approche ne nous permet pas une planification à long terme et c'est ce que je crois qu'il faudra maintenant entreprendre.

Actuellement, nous investissons entre 400,000 \$ à 500,000 \$ par année dans notre réseau routier depuis les 2 dernières années. **Mais que coûtera réellement le réseau routier sur une période de 20 ans ?** Voilà la question qu'il faudra répondre car les investissements faits aujourd'hui ne correspondent pas à cette réalité et il se peut qu'actuellement notre immobilisation soit trop faible pour assurer le maintien de celle-ci sur cette période. Voilà pourquoi nous entreprendrons une étude interne plus exhaustive qui à terme, nous indiquera les montants en dollar d'aujourd'hui qu'il faudra investir chaque année pour soutenir ces infrastructures à long terme.

Ces deux grands dossiers qui sont d'une importance capitale pour le maintien et le développement de notre communauté, le conseil désire les présenter en séance publique d'ici la fin février 2012 afin que chacun d'entre vous qui désire en prendre connaissance, puisse non seulement en discuter avec le conseil mais qu'il puisse aussi profiter de la réflexion de tous les participants lors de cette assemblée.

Au terme de cette assemblée, nous espérons que tous et chacun comprendront mieux l'importance de ne pas sous capitaliser nos infrastructures qui, de toute évidence, se répercutent sur notre compte de taxe...

Comme je vous le mentionnais dans le discours sur le budget de 2010, notre volonté est toujours que St-Ubalde prospère et attire de **jeunes familles** et qu'ils y trouvent **travail et loisirs**... trois éléments essentiels à la vie communautaire de notre beau village.



Pierre Saint-Germain  
Maire



RRGMRP  
Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

# Ordures ménagères **BAC OBLIGATOIRE**

À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012

## **COULEURS RECOMMANDÉES :**

Gris foncé ou noir  
(autres couleurs acceptées)

## **GROSSEUR : 240 ou 360 litres**

- couvercle à charnières
- roues d'un diamètre de 20 cm minimum

## **MARQUES RECOMMANDÉES :**

- Weber
- IPL
- Schaefer
- Rehrig

pour la durabilité et la  
conformité aux exigences  
de la Régie



Les déchets  
seront donc  
ramassés  
uniquement  
s'ils sont placés  
à l'intérieur  
d'un bac  
roulant à  
déchets.

**Il est strictement interdit de transformer  
votre bac vert ou bac bleu à matières  
recyclables pour en faire un bac à déchets.**

Les bacs de récupération qui vous ont été fournis appartiennent à l'entrepreneur qui fait la collecte. Ces bacs doivent être utilisés uniquement pour les matières recyclables. Toutes modifications ou altérations à ces bacs seront facturées aux contrevenants. L'entrepreneur retirera les bacs qui auront été peints ou altérés et ceux-ci seront facturés.

[www.laregieverte.ca](http://www.laregieverte.ca)

## **OÙ S'EN PROCURER UN ?**

- À la Régie  
(format de 360L seulement)

- Site de Neuville  
(poste de pesée)

- Écocentre Saint-Raymond

Prix : 70 \$ taxes incluses  
(sujet à changement)

Information : 418 876-2714  
ou sans frais 1 866 760-2714

- Dans certaines municipalités
- Dans des quincailleries